



Banque Richelieu
MONACO

L'esprit de conquête

RAPPORT ANNUEL

2024

S O M M A I R E

Rapport du Conseil d'Administration	4
Affectation du résultat	6
Bilan - Compte de résultat	7
Notes annexes aux Comptes Sociaux	12
Ventilations et États	14
Rapport général des Commissaires aux comptes	24
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	26
Projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2024	27

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Antoun Sehnaoui

Président du Conseil d'Administration



Georges Saghbini

Membre du Conseil d'Administration



Thierry Pascault

Membre du Conseil d'Administration



Jacques-Henri David

Membre du Conseil d'Administration



Nadine Khairallah

Représentante permanente de la
Compagnie Financière Richelieu

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Anne-Marie FELDEN

2, rue de la Lùjernetta
98000 MONACO

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Sandrine ARCIN

7, rue de l'Industrie
98000 MONACO

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024

En 2023, malgré la politique monétaire restrictive des banques centrales, les marchés ont montré une résilience remarquable. Après un début volatil marqué par des inquiétudes concernant la hausse des taux d'intérêt et la croissance économique, les marchés ont rebondi de manière significative au cours du second semestre de l'année. Cette résilience a été alimentée par plusieurs facteurs, notamment une inflation en baisse, une croissance économique solide et des bénéfices d'entreprise robustes.

Dans ce contexte, la plupart des principaux indices actions ont enregistré des gains importants en 2023, grâce à un *rallye* de fin d'année tant pour les actions que les obligations, les investisseurs anticipant un assouplissement potentiel des politiques monétaires. Bien que le conflit entre Israël et le Hamas aurait pu entraîner des perturbations économiques mondiales, les marchés sont restés stables, contrairement à l'impact observé lors de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022.

Aux États-Unis, le *S&P 500* a gagné 24%, le *Nasdaq Composite* 43%, et le *Dow Jones Industrial Average* 13%. En Europe, le *Stoxx Europe 600* a augmenté de 12%, tandis que les actions chinoises ont baissé de 13% (*MSCI China*). La performance du marché américain a été largement influencée par les succès des sept géants technologiques - Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla - comme en témoigne l'écart de performance entre le *Dow Jones* et le *Nasdaq* ainsi que le fait que 72% des actions du *S&P500* aient moins performé que l'indice, ce qui est exceptionnel. Leur prospérité s'explique en partie par la montée de l'intelligence artificielle (IA) et son adoption croissante par le public à travers des services tels que ChatGPT.

Du côté des taux, les taux européens ont atteint 4,5% en septembre, un niveau sans précédent depuis l'introduction de l'Euro, tandis que les taux US se situent à 5,5% depuis la dernière hausse de juillet. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont rebondi de 5,7% (*Bloomberg Global Aggregate Bond Index*), mais cela n'a pas suffi à compenser la forte contre-performance de 2022 de -16,2%, la pire depuis la création de l'indice en 1986.

En effet, l'inflation a significativement diminué dans la plupart des pays, principalement en raison des effets de base (énergie, alimentation et biens de consommation). La déflation des prix des services est plus lente, mais elle devrait se poursuivre en 2024. Cependant, l'objectif d'inflation des banques centrales (2%) ne sera atteint qu'en 2025.

Par ailleurs, le timing et l'ampleur des futurs assouplissements des taux d'intérêt restent incertains. Si les taux d'intérêt et les rendements obligataires baissent et la croissance se maintient, la dynamique positive des actions pourrait continuer. Cependant, ces attentes doivent être nuancées, car une éventuelle révision à la baisse du calendrier de baisse des taux, plus lente que prévu, pourrait perturber les marchés. L'incertitude géopolitique croissante en mer Rouge pourrait également être une source de préoccupation, alimentée par de nouvelles attaques des Houthis contre des navires commerciaux. Par conséquent, les prix du fret devraient continuer à monter, exerçant une nouvelle pression à la hausse sur les prix.

En 2023, Banque Richelieu Monaco a de nouveau développé son activité auprès de sa clientèle en particulier grâce à la qualité de son offre en matière de gestion discrétionnaire et de conseil en investissement, portée par la bonne tenue des marchés. Fin 2023, la part des avoirs sous mandat demeure stable par rapport à fin 2022, à 41% du total des avoirs de la clientèle avec toutefois une hausse des encours sous mandat de 30%.

Ainsi, les ressources clientèle (liquidités et titres) progressent de 29%, les placements en liquidités sont en hausse de 17% tandis que les placements en titres augmentent pour leur part de 40%.

Le produit net bancaire s'est élevé à 56,7 millions d'euros, en nette progression par rapport à l'année 2022 (+56%).

Les revenus d'intérêts de Banque Richelieu Monaco, en hausse de 118%, bénéficient de la hausse continue des taux d'intérêts initiée au cours de l'année 2022 et des encours de crédit (+7%).

Les droits de garde progressent de 32% tandis que les commissions de gestion et de conseil perçues, calculées sur les avoirs, sont en hausse de 21%.

Au niveau transactionnel, les commissions perçues sur les opérations sur titres de la clientèle repartent à la hausse (+20%) notamment grâce à des conditions de marché favorables. Les produits générés par les opérations de change sont également en progression de 11%.

Le portefeuille titres mis en place en 2015 dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau ratio de liquidité (LCR) et investi en titres hautement liquides bénéficiant d'une garantie étatique (HQLA) se monte à 18,7 millions d'euros contre 48,4 millions d'euros au 31 décembre 2022. Pour rappel, ce portefeuille est mobilisable à très brève échéance et constitue une alternative au placement de trésorerie. En 2023, compte tenu du niveau des taux à court terme, les placements interbancaires ont été privilégiés.

Les charges générales d'exploitation courantes s'élèvent à 29,6 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros au cours de l'exercice précédent (hors indemnité d'administrateur Groupe), soit une progression de 29% liée au développement de l'activité commerciale et au renforcement de l'effectif. Elles s'élèvent à 44,7 millions d'euros, si l'on y inclut l'indemnité d'administrateur versée à la Compagnie Financière Richelieu à hauteur de 15,1 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations sont en hausse de 59% par rapport à l'exercice précédent, à la suite des investissements informatiques réalisés.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à un niveau de 11,7 millions d'euros, contre 4,5 millions de l'exercice précédent, en hausse de 161%.

Le résultat net statutaire, après résultat exceptionnel et impôt sur les bénéfices, s'élève à 8,7 millions d'euros par rapport à 3,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Après retraitement de l'indemnité d'administrateur Groupe, il atteint 23,8 millions d'euros contre 11,8 millions d'euros l'exercice précédent (+101%).

Le total du bilan de la Banque s'élève à 2.208 millions d'euros, en forte progression de 25% par rapport à l'exercice précédent, conséquence de la hausse des dépôts de la clientèle de 17%, qui atteignent 1.705 millions d'euros. La part des dettes interbancaires augmente à 19% du total bilan par rapport à un niveau de 14% en fin d'année précédente. Cette augmentation résulte du renforcement du financement intragroupe.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres de la Banque s'élèvent à 44 millions d'euros contre 35,3 millions d'euros l'exercice précédent (+25%).

Le ratio de liquidité (LCR) calculé sur base individuelle s'établit à 301 % (minimum 100%). Pour rappel, depuis 2018, la banque fait l'objet d'une supervision consolidée du ratio de solvabilité au niveau du Groupe Richelieu.

La Banque poursuivra en 2024 ses efforts de développement commercial en misant sur ses valeurs d'agilité, de flexibilité, de pragmatisme et de rapidité, tout en cherchant à améliorer la qualité de son offre, proposée à une clientèle internationale résidente et non résidente. Le renforcement du process de gestion d'actifs du groupe initié en 2023 est désormais en place et le rôle des collaborateurs de Richelieu Gestion dans les comités valeurs est clé, il convient de maintenir cette stabilité. Les marchés cibles de la Banque restent inchangés : Monaco, Europe, Moyen – Orient, Afrique et Asie Centrale. Elle doit désormais étoffer son équipe de banquiers en procédant au recrutement de banquiers développeurs sur ces marchés cibles.

La Banque devra faire preuve d'une vigilance accrue au cours de l'année 2024 afin de compenser l'érosion de la marge d'intérêts qui devrait inexorablement diminuer concomitamment à la baisse des taux européens et américains. Pour cela, Banque Richelieu Monaco a entrepris certaines actions concrètes permettant de répondre aux exigences du budget 2024.

Banque Richelieu Monaco applique l'ensemble des mesures issues des sanctions internationales et a mis en œuvre toutes les diligences exigées par ces textes.

Banque Richelieu Monaco n'a identifié aucune exposition significative des actifs sur des émetteurs russes ou ukrainiens. Par ailleurs, Banque Richelieu Monaco n'a pas identifié de risque résultant des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie pouvant avoir un impact sur les états financiers 2023.

Le Conseil d'Administration remercie le personnel de l'établissement pour ses efforts continus durant cet exercice charnière.

Le Conseil d'Administration.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APPROUVANT LA PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DÉCIDE D'AFFECTER, COMME SUIV, LES RÉSULTATS :

Résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31.12.2023	8 726 373,71€
Report à nouveau créditeur	6 883 330,59€
RÉSULTAT À AFFECTER	15 609 704,30€

AFFECTATION :

Réserves statutaires	436 318,69€
Report à nouveau créditeur	15 173 385,61€
RÉSULTAT AFFECTÉ	15 609 704,30€

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En euros)

ACTIF	2023	2022
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P	420 042 663,60	282 396 789,88
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	924 248 668,20	644 851 159,90
• À vue	224 607 778,87	224 678 348,50
• À terme	699 640 889,33	420 172 811,40
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	828 979 789,32	778 279 537,43
• Autres concours à la clientèle	597 459 808,33	595 269 377,18
• Comptes ordinaires débiteurs	231 519 980,99	183 010 160,25
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	18 650 821,11	48 385 537,72
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	234 138,09	182 050,16
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	150 000,00	150 000,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	350 314,26	262 328,34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 492 049,15	2 606 671,81
AUTRES ACTIFS	785 182,98	526 616,20
COMPTES DE RÉGULARISATION	4 902 318,39	3 989 157,07
TOTAL ACTIF	2 207 835 945,10	1 761 629 848,51

PASSIF	2023	2022
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	428 217 448,48	247 870 063,30
• À vue	30,16	
• À terme	428 217 418,32	247 870 063,30
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 704 532 110,36	1 459 197 671,97
Compte d'épargne à régime spécial	13 453,57	15 892,82
• À vue	13 453,57	15 892,82
Autres dettes	1 704 518 656,79	1 459 181 779,15
• À vue	648 855 858,07	818 966 060,64
• À terme	1 055 662 798,72	640 215 718,51
AUTRES PASSIFS	16 476 398,75	9 613 495,66
COMPTES DE RÉGULARISATION	14 430 883,50	9 495 887,28
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	152 450,00	152 450,00
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	44 026 654,01	35 300 280,30
• Capital souscrit	27 400 000,00	27 400 000,00
• Réserves	1 016 949,71	864 151,40
• Report à nouveau	6 883 330,59	3 980 162,70
• Résultat de l'exercice	8 726 373,71	3 055 966,20
TOTAL PASSIF	2 207 835 945,10	1 761 629 848,51

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En euros)

	2023	2022
ENGAGEMENTS DONNÉS	44 197 264,93	63 072 859,81
Engagements de financement	5 635 618,22	20 211 171,71
• Engagements en faveur de la clientèle	5 635 618,22	20 211 171,71
Engagements de garantie	38 561 646,71	42 861 688,10
• Engagements d'ordre de la clientèle	38 561 646,71	42 861 688,10
ENGAGEMENTS REÇUS	3 048 980,34	11 548 980,34
Engagements de garantie	3 048 980,34	11 548 980,34
• Garanties reçues d'établissements de crédit	3 048 980,34	11 548 980,34

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en euros)

	2023	2022
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	85 145 558,49	24 918 773,86
• Sur opérations avec les établissements de crédit	44 540 895,68	7 018 729,83
• Sur opérations avec la clientèle	39 953 578,93	16 928 411,24
• Sur obligations et autres titres à revenu fixe	651 083,88	971 632,79
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	-49 363 214,88	-8 532 980,08
• Sur opérations avec les établissements de crédit	-11 009 440,11	-1 950 063,67
• Sur opérations avec la clientèle	-38 181 692,55	-6 331 022,98
• Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-172 082,22	-251 893,43
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	1 000,00	3 000,00
COMMISSIONS (produits)	26 960 694,12	22 258 965,89
COMMISSIONS (charges)	-1 632 790,05	-1 195 905,00
GAINS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	43 074,23	81 820,27
• Sur titres de transaction		
• De change	43 074,23	81 820,27
• Sur titres de transaction		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	134 169,06	1 402 357,70
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-4 584 214,51	-2 584 745,76
PRODUIT NET BANCAIRE	56 704 276,46	36 351 286,88
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-44 693 667,80	-31 675 261,18
• Frais de personnel	-19 006 021,33	-15 654 373,53
• Indemnités d'administrateurs	-15 127 000,00	-8 791 000,00
• Autres frais administratifs	-10 560 646,47	-7 229 887,65
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-322 362,54	-202 453,73
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 688 246,12	4 473 571,97
Coût du risque	0	0

	2023	2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 688 246,12	4 473 571,97
Gain ou pertes sur actifs immobilisés	-114,41	15 062,21
Résultat courant avant impôt	11 688 131,71	4 488 634,18
Résultat exceptionnel		-496 734,98
Impôt sur les bénéfices	-2 961 758,00	-935 933,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 726 373,71	3 055 966,20

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2023, le capital de la Banque d'un montant de 27.400.000 € est constitué de 400.000 actions d'une valeur nominale de 68.50 € détenues par la Compagnie Financière Richelieu S.A. à hauteur de 99,99 %.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de Banque Richelieu Monaco ont été établis conformément aux dispositions arrêtées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et aux règles prescrites par le règlement n° 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

3. Commentaires des postes du bilan et du hors-bilan

3.1. Conversion des opérations en devises

Les postes d'actif, de passif et de hors-bilan exprimés en devises sont convertis en euros sur la base du cours de change ou parités officiels en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés au résultat.

3.2. Dépréciations des créances douteuses

Les dépréciations des créances douteuses sont constituées lorsqu'un risque probable de non-recouvrement total ou partiel apparaît. Ces dépréciations, comptabilisées en déduction de l'actif, sont ajustées périodiquement en fonction de l'évolution des différents dossiers. Le montant des dépréciations pratiquées ne peut être inférieur aux intérêts enregistrés sur les encours douteux et non encaissés.

3.3. Obligations et autres titres à revenu fixe

Le portefeuille titres est constitué de titres d'investissement destinés à être détenus jusqu'à leur échéance. Les primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres sont amorties linéairement sur la durée de vie du titre.

3.4. Participations et autres titres détenus à long terme

Conformément aux recommandations de l'Autorité de

Contrôle Prudentiel, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts figurent en « Autres titres détenus à long terme ». En conséquence, les produits liés à ces certificats sont présentés en « Revenus des titres à revenu variable ».

3.5. Parts dans les entreprises liées

Afin d'étoffer l'offre de services proposée à la clientèle de la Banque, la société Richelieu Monaco Conseil et Courtage en Assurance, Société Anonyme Monégasque de courtage en assurance vie, a été créée le 28 octobre 2010. Son capital social d'un montant de 150.000 €, est détenu à hauteur de 99,8 % par la Banque.

Le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 K€.

3.6. Immobilisations, amortissements et dépréciations

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation.

- Logiciels : 1, 4 ou 5 ans
- Matériel informatique : 3 ou 5 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau, de transport : 5 ans
- Agencements et installations : 3 ou 10 ans
- Œuvres d'art amortissables : 20 ans

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation.

3.7. Autres actifs

Incluent pour 285 K€ au titre du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, 264 K€ de dépôts et cautionnements, 34 K€ de comptes en attente de règlement et 202 K€ de créances sur les Services Fiscaux.

3.8. Comptes de régularisation actifs

Ce poste comprend des charges payées d'avance pour 708 K€, des produits à recevoir pour 4 075 K€ et des sommes en attente de règlement pour 119 K€.

3.10. Comptes de régularisation passifs

Ces comptes comprennent pour 8.327 K€ de provisions pour le personnel, 825 K€ de commissions sur engagements perçues d'avance, des charges diverses à payer pour 2.686 K€, 2.213 K€ d'impôt sur les bénéfices et des sommes en attente de règlement pour 379 K€.

3.11. Réserves

Conformément à ses statuts, la Banque affecte annuellement à la réserve statutaire un montant égal à 5 % du bénéfice net, jusqu'à ce que le montant de la réserve atteigne 10 % du capital social. Cette réserve n'est pas distribuable.

3.12. Engagements de garantie

Les engagements de garanties données d'ordre de la clientèle en faveur d'établissements de crédit s'élèvent à 38.562 K€.

Les engagements de garanties reçues d'établissements de crédit s'établissent à 3.049 K€.

3.13. Instruments dérivés

La Banque est amenée à traiter des opérations de change à terme, de swaps de taux d'intérêt et d'options sur actions en tant qu'intermédiaire pour le compte de sa clientèle ou en relation avec des opérations de sa clientèle.

3.14. Engagements de retraite

Les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque du Travail du Personnel des Banques sont couvertes par un contrat d'assurance. Les cotisations versées au titre de l'exercice s'élèvent à 19 K€.

4. Commentaires des postes du compte de résultat

4.1. Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les intérêts impayés font l'objet, en principe, d'une dépréciation déduite des produits d'intérêt. Les commissions sur engagements sont étalées sur la durée de vie de l'encours.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité. Les commissions reçues sont liées principalement à l'activité de gestion de patrimoine. Elles proviennent, pour

la majeure partie, de services et de conseils à la clientèle.

Les commissions payées représentent les frais engagés, pour compte de cette même clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers.

Les intérêts et commissions sont ventilés selon les états annexés.

4.2. Autres charges d'exploitation bancaire

Conformément aux recommandations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les produits rétrocédés aux apporteurs d'affaires sont inclus dans les autres charges d'exploitation bancaire.

4.3. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation sont ventilées selon l'état annexé.

4.4. Impôt sur les bénéfices

La Banque est assujettie à l'Impôt sur les Bénéfices au taux de 25 % conformément aux dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964 et l'Ordonnance Souveraine n°7.174 du 24 octobre 2018.

4.5. Effectif

L'effectif du personnel au 31 décembre 2023 était de 97 personnes.

5. Evènements survenus pendant l'exercice

Les événements intervenus en 2022 en Ukraine ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale, et notamment les places boursières.

La Banque applique l'ensemble des mesures issues des sanctions internationales et a mis en œuvre toutes les diligences exigées par ces textes.

Elle n'a, à ce stade, identifié aucune exposition significative à des actifs sur des émetteurs russes ou ukrainiens.

Par ailleurs la Banque n'a pas identifié de risques résultant des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie pouvant avoir un impact sur les états financiers 2023.

6. Evènements post-clôture

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêtés des Etats Financiers et du rapport de gestion, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe et dans le rapport de gestion.

VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DES CRÉANCES ET DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(Hors créances et dettes rattachées)
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Durée ≤ 3 mois		3 mois < durée ≤ 1 an		1 an < durée ≤ 5 ans		Durée > 5 ans	
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises
Créances :								
SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	91 503	725 526		99 343				
• À vue	91 503	132 812		99 343				
• À terme		592 714						
SUR LA CLIENTÈLE	254 953	35 659	131 917	12 657	373 011	7 584	7 600	0
• Autres concours à la clientèle	57 695	3 575	131 917	12 657	373 011	7 584	7 600	
• Comptes ordinaires débiteurs	123 331	32 084						
• Créances douteuses	73 927							
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 807	8 140	5 573		2 060		855	
Dettes :								
ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	358 356	23 045	44 186					
• À vue		0						
• À terme	358 356	23 045	44 186					
ENVERS LA CLIENTÈLE	720 067	769 079	95 201	102 717	6 000			
Comptes d'épargne à régime spécial	13							
• À vue	13							
AUTRES DETTES	720 054	769 079	95 201	102 717	6 000	0	0	0
• À vue	365 093	282 701	95 201	102 717	6 000			
• À terme	354 961	486 378						

VENTILATION DES CRÉANCES ET DETTES RATTACHÉES, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en euros)

ACTIF	EUROS	DEVICES	TOTAL
CRÉANCES RATTACHÉES	5 371	8 499	13 870
• Créances sur les Banques Centrales	178		178
• Créances sur les établissements de crédit	127	7 750	7 877
• Créances sur la clientèle	4 899	700	5 599
• Obligations et autres titres à revenu fixe	168	49	216
AUTRES ACTIFS	783	2	785
• Débiteurs divers	783	2	785
COMPTES DE RÉGULARISATION	4 902	0	4 902
• Charges constatées d'avance	708		708
• Produits à recevoir	4 075		4 075
• Autres	119		119
TOTAL INCLUS DANS LES POSTES DE L'ACTIF	11 057	8 501	19 558

PASSIF	EUROS	DEVICES	TOTAL
DETTES RATTACHÉES	6 645	7 453	14 098
• Dettes envers les établissements de crédit	2 514	117	2 631
• Dettes envers la clientèle	4 132	7 336	11 468
AUTRES PASSIFS	16 451	25	16 476
• Créditeurs divers	16 451	25	16 476
COMPTES DE RÉGULARISATION	14 431	0	14 431
• Produits constatés d'avance	825		825
• Charges à payer	13 226		13 226
• Autres	379	0	379
TOTAL INCLUS DANS LES POSTES DU PASSIF	37 527	7 478	45 005

ETAT DES PARTS DES ENTREPRISES LIÉES, CRÉANCES ET DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(Hors créances et dettes rattachées)
(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Montant brut au 31/12/2022	Mouvements		Montant brut au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	Dépréciations		Montant au 31/12/2023	Valeur résiduelle
		Augmentations	Diminutions			Dotations	Reprises		
ACTIF									
PARTS DES ENTREPRISES LIÉES	150			150	0	0	0	0	150
RICHELIEU MONACO CONSEIL ET COURTAGE EN ASSURANCE S.A.M.	150			150	0				150
• Actions (998 / 1 000 actions)	150			150	0			0	150
COMPTES DE RÉGULARISATION (PRODUITS À RECEVOIR)	10	0	4	6					6
• Richelieu Monaco Conseil et Courtage en Assurance S.A.M.	10		4	6	0			0	6
TOTAL ACTIF	160	0	4	156					156
PASSIF									
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (AUTRES DETTES À VUE)	220		2	218					218
• Richelieu Monaco Conseil et Courtage en Assurance S.A.M.	220		2	218	0			0	218
TOTAL PASSIF	220		2	218					218
TOTAL NET	-60		2	-62	0	0	0	0	-62

ÉTATS DES IMMOBILISATIONS, DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2022	Mouvements		Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	Dépréciations		Montant au 31/12/2023	Valeur résiduelle	Moins Values	Plus Values
		Acquisitions	Cessions			Dotations	Reprises				
LOGICIELS	3 579	201		3 780	3 317	113		3 430	350		
ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS EN COURS											
TOTAL ACTIFS INCORPORELS	3 579	201	0	3 780	3 317	113		3 430	350	0	0
MOBILIER DE BUREAU	344	38	47	335	202	23	47	178	157	0	
MATÉRIEL DE BUREAU	139		20	119	124	4	20	108	11	0	
MATÉRIEL INFORMATIQUE	879	190	3	1 067	599	90	3	686	380		
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	548	115		663	119	55		174	489		
MATÉRIEL DE TRANSPORT	183			183	110	37		147	36		
ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS EN COURS	1 646	6 817	65	8 399					8 399		
ŒUVRES D'ART	154			154	132			132	21		
• Amortissables (auteurs vivants)	132			132	132			132	0		
• Non amortissables (auteurs décédés)	21			21				0	21		
TOTAL ACTIFS CORPORELS	3 893	7 160	135	10 918	1 286	210	70	1 426	9 492	0	0
TOTAL	7 472	7 361	135	14 698	4 603	322	70	4 856	9 842	0	0

ACTIFS GREVÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En euros)

Information sur les actifs grevés ou non grevés au bilan de l'établissement.

RUBRIQUES	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
ACTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT DÉCLARANT	19 734 827	0	2 188 101 118	0
PRÊTS À VUE	19 734 827		623 662 903	
INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES			384 138	
TITRES DE CRÉANCE			18 650 821	
PRÊTS ET AVANCES AUTRES QUE PRÊTS À VUE			1 528 620 679	
AUTRES ACTIFS			16 782 577	

Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées

Juste valeur des sûretés grevées reçues	19 734 827
Valeur nominale des sûretés reçues disponibles	3 816 730 174

Information sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés

Autres sources de charges grevant les actifs	19 734 827
----------------------------------------------	------------

ÉTAT DES CRÉANCES ET DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN COUVERTURE D'UN RISQUE DE CONTREPARTIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2022	Mouvements		Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022	Dépréciations		Montant au 31/12/2023	Valeur résiduelle
		Acquisitions	Cessions			Dotations	Reprises		
CRÉANCES DOUTEUSES DE LA CLIENTÈLE	22 766	51 161		73 927	325		325		73 927

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Capital	Réserve statutaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	TOTAL
SITUATION AU 31/12/2022	27 400	864	3 980	3 056	35 300
RÉSULTAT À AFFECTER 2022				(3 056)	(3 056)
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022		153	2 903		3 056
RÉSULTAT 2023				8 726	8 726
SITUATION AU 31/12/2023	27 400	1 017	6 883	8 726	44 027

INFORMATION PRUDENTIELLE SUR LES FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En euros)

Méthode de rapprochement des bilans

RUBRIQUES	MONTANT
FONDS PROPRES AU BILAN AU 31/12/2023 AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023	35 300 280
• Capital social	27 400 000
• Réserves légales et statutaires	1 016 950
• Report à nouveau	6 883 331
• Résultat	8 726 374
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	152 450
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(350 314)
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES AU 31/12/2023	35 102 416

Principales caractéristiques des instruments de fonds propres

FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	
• Capital social	27 400 000
• Type d'instrument	actions nominatives
• Valeur nominale de l'instrument	68,50

Informations sur les fonds propres

RUBRIQUES	MONTANT
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) INSTRUMENTS ET RÉSERVES	
• Instruments de fonds propres et comptes de primes d'émission y afférents	27 400 000
• Dont instruments de type 1	27 400 000
• Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et les pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	8 052 730
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENT RÉGLEMENTAIRE	35 452 730
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES	
• Immobilisations incorporelles (nets des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(350 314)
TOTAL DES AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES AUX FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	(350 314)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	35 102 416
TOTAL ACTIFS PONDÉRÉS	424 992 178
RATIOS DE FONDS PROPRES	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	8,26%

VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DES OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Durée ≤ 1 an	1 an < durée ≤ 5 ans	Durée > 5 ans
EUROS À RECEVOIR CONTRE DEVICES À LIVRER	69 880		
DEVICES À RECEVOIR CONTRE EUROS À LIVRER	72 628		
DEVICES À RECEVOIR CONTRE DEVICES À LIVRER	3 736		

VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT DE L'EXERCICE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Euros	Devises
PRODUITS D'INTÉRÊT SUR OPÉRATIONS	49 974	35 171
• Avec les établissements de crédit	13 797	30 744
• Avec la clientèle	35 873	4 081
• Sur obligations et autres titres à revenu fixe	305	346
CHARGES D'INTÉRÊT SUR OPÉRATIONS	23 005	26 358
• Avec les établissements de crédit	10 670	339
• Avec la clientèle	12 196	25 985
• Sur obligations et autres titres à revenu fixe	138	34

VENTILATION DES COMMISSIONS SUR OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	Produits		Charges	
	Euros	Devises	Euros	Devises
• Avec la clientèle	1 264	889	11	3
• Sur prestations de services	18 891	5 918	1 211	353

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

(En milliers d'euros)

RUBRIQUES	2023	2022
FRAIS DE PERSONNEL	34 133	24 445
Salaires et traitements	14 720	12 188
Rémunérations d'administrateurs	15 127	8 791
Charges sociales :	4 286	3 466
• Charges de retraite	1 883	1 562
• Autres charges sociales	2 403	1 905
FRAIS ADMINISTRATIFS	10 561	7 230
Impôts et taxes	409	18
Locations	3 582	3 003
Rémunérations d'intermédiaires	137	99
Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe	515	241
Transports et déplacements	148	150
Autres services extérieurs	5 771	3 719

VENTILATION DE L'FFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2023

RUBRIQUES	2023	2022
• Direction / Cadres supérieurs	32	31
• Cadres moyens	44	33
• Gradés et Employés	21	16
TOTAL	97	80

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous avez confié à Madame Sandrine ARCIN, par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2023 pour les exercices 2023 à 2025.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, le bilan au 31 décembre 2023 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenues dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que ces contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations données sur les comptes dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société.

À notre avis, le bilan, le compte des pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2023 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations données dans le rapport de votre conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 23 avril 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Anne-Marie FELDEN

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Anne-Marie FELDEN
2, rue de la Lūjernetta
98000 MONACO

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Sandrine ARCIN
7, rue de l'Industrie
98000 MONACO

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2022 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I. Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2023, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II. Assemblée tenue au cours de l'exercice 2023

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- en Assemblée Générale ordinaire annuelle, le 24 mai 2023, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 23 avril 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Anne-Marie FELDEN

Sandrine ARCIN

PROJET DES RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2023 et pris connaissance du bilan et des comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2023, approuve lesdits rapports et comptes qui lui sont présentés ainsi que les opérations qu'ils traduisent ou résument.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 Mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la société et ses Administrateurs et déclare les approuver sans réserve.

Elle renouvelle aux Administrateurs, pour l'exercice en cours, l'autorisation prévue par ladite Ordonnance.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter, comme suit, les résultats :

Résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31.12.2023	8 726 373,71€
Report à nouveau créditeur	6 883 330,59€
Résultat à affecter	15 609 704,30€

Affectation :

Réserves statutaires	436 318,69€
Report à nouveau créditeur	15 173 385,61€
Résultat affecté	15 609 704,30€

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2023.

Elle approuve par ailleurs le montant des indemnités d'Administrateur.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant global annuel de la rémunération à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice 2024 en cours à la somme de 75 000 euros bruts, sous réserve de la fiscalité applicable lors de la distribution effective de la rémunération



SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale autorise un relèvement du plafond de rémunération variable à deux fois la rémunération fixe pour l'ensemble de la population régulée à savoir ceux dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'établissement au sens de l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier. Cette décision restera en vigueur tant que l'Assemblée Générale ne l'aura pas remise en cause.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du code monétaire et financier.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Antoun SEHNAOUI, de Monsieur Georges SAGHBINI et de la Compagnie Financière Richelieu représentée par Madame Nadine KHAIRALLAH arrivent à échéance ce jour, décide de renouveler l'ensemble de ces mandats pour une période de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur Antoun SEHNAOUI, Monsieur Georges SAGHBINI et la Compagnie Financière Richelieu représentée par Madame Nadine KHAIRALLAH déclarent accepter le mandat qui leur est conféré et déclarent qu'ils ne sont touchés par aucune des incompatibilités prévues par la loi.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes à l'effet d'effectuer tous dépôts ou toutes formalités prescrites par la loi.



MONACO

8, avenue de Grande-Bretagne
BP 262
MC 98005 Monaco Cedex
+377 92 16 55 55



www.banquerichelieumonaco.com

Banque Richelieu Monaco • 8, avenue de Grande-Bretagne • BP 262 • MC 98005 Monaco Cedex
Tél. : +377 92 16 55 55 • Fax : +377 92 16 55 99 • banquerichelieumonaco.com

Société anonyme monégasque au capital de 27 400 000 € • 96 S 03147 RCI de Monaco • NIS 6419207159 • SWIFT KBLXCMC • TVA Intracommunautaire : FR44 000 038 843

Banque Richelieu Monaco est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et par la Commission de Contrôle des Activités Financières

FILIALE DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE RICHELIEU

